



PROJET PEDAGOGIQUE

Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de la personne.

DEFINITION DU PROJET

Donner des ateliers cirque durant les vacances scolaires dans le village de POMPIGNAN, par le biais de l'association EXTRA SHOW. Association créée le 4 septembre 2007.

Projet pour la rentrée de septembre 2010, première session prévue aux vacances de la Toussaint. Ensuite aux vacances de février ainsi que de Pâques. La durée serait située entre 3 et 5 jours suivant les demandes.

Le cirque est un domaine qui attire de plus en plus. Il est créateur d'émotions, de désirs, d'aventures, et de prodiges. Il offre l'admiration et le rêve.

Ses multiples disciplines éveillent la personnalité de l'enfant pour certaines de ses facultés corporelles, intellectuelles et affectives.

Le cirque est une possibilité nouvelle et originale d'expression, **une activité créatrice** qui associe l'expression, le mouvement, le corps et l'esprit.

OBJECTIFS GENERAUX

-Avoir accès à l'activité

-Vivre ensemble, être citoyen

-Découvrir les arts du cirque

-Permettre l'accès à tous et au plus grand nombre.

-Rencontrer, échanger, partager.

-Favoriser l'autonomie, se confronter à ses limites voire les dépasser.

-Développer les capacités motrices de chacun.

-Développer des notions de sécurité.

-Développer la concentration, le goût à l'effort, la persévérance.....et aux travers de représentations, la confiance en soi, l'estime de soi.

-Développer les capacités d'expression, la créativité et l'imaginaire.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

1. Découvrir et s'initier aux arts du cirque : conscience et maîtrise corporelle
2. Se mettre en situation spectacle : exploiter le côté **créativité et ludique** de chacun : conscience du regard des autres.
3. **La sociabilité**, la vie en groupe, **le respect des autres**, le respect du règlement intérieur et des consignes données par les encadrants.
4. Se faire plaisir

OBJECTIFS CIBLES

Objectifs fédéraux (FFEC)

Objectifs de l'association EXTRA SHOW

ETRE

UNE ECOLE POUR TOUS

Les arts du cirque dans le milieu rural

Avoir accès à l'activité

Etre soi

SAVOIR ETRE

UNE ECOLE POUR CHACUN

L'épanouissement de l'enfant

Vivre ensemble et être citoyen pendant l'activité

Rencontre, respect et autonomie

SAVOIR FAIRE

UNE ECOLE POUR LES ARTS DU CIRQUE

Apprentissage de bases pluridisciplinaires

Développement de la motricité

Découvrir les familles de disciplines

Equilibre, jonglerie, acrobatie, expression jeu d'acteur, le trapèze

LES MOYENS

Des ateliers

Ateliers par tranche d'âge, à partir de 3 ans, tous niveaux, un intervenant Biaciste pour 6 à 8 élèves environ ;

- 3/5 ans : éveil et découverte

- 6/8 ans : découverte et initiation

- 9/12 ans : initiation et apprentissage

- Adolescents et adultes : apprentissage et perfectionnement

Pour la pratique amateur ; les ateliers fonctionnent d'une façon continue et ont pour vocation la découverte puis par la suite l'apprentissage d'une ou plusieurs techniques de cirque. La pratique pluridisciplinaire sera favorisée.

Le ou les initiateurs veillent à ce que l'échauffement soit respecté au début de chaque entraînement. Ils proposent un travail en commun avec un mélange d'idées en provenance

des participants utilisant plusieurs disciplines et pourquoi pas, créer tout simplement un spectacle ; travailler le côté créatif, le mettre en application et ensemble établir une chronologie.

Toutes les activités à risque, aérien, équilibre sur objet, trampoline, sont travaillées avec l'initiateur qui enseigne et impose des consignes de sécurité qui devront être respectées.

Cette année, les ateliers seront donc pluridisciplinaires avec objectifs, recherche de créativité et travail de groupe. Ils participeront à des démonstrations ou petits spectacles qui peuvent nous être demandés.

Exemple d'organisation d'un atelier :

Prise en main : échauffement général+spécificité pour activité enseignée.

Ateliers tournants.

Travail des techniques, respect des consignes de sécurité.

Un moment de recherche de créativité correspondant aux techniques abordées.

Etirements, retour au calme suivant l'état d'excitation, bilan de la séance.

- Les initiateurs possèdent le **B.I.A.C. (Brevet d'Initiateur aux Arts du Cirque)** ou le **BPJEP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire)** nécessaire pour l'encadrement d'un groupe et sont en accord avec la charte de qualité de l'enseignement des arts du cirque :

Marion CZERWIEC (BIAC, BAFA) intervenante acrobatie et jeu d'acteur

Rémi CHAUSSEPIED (BIAC, BAFA) intervenant aérien et jonglerie

Guillaume OBE (BPJEP cirque) intervenant jonglerie et mise en scène

Les techniques

a.) Les arts acrobatiques ; expérience du mouvement. Concentration, persévérance, découverte de son corps.

b.) Les arts de la manipulation; manipulation d'objets, travail sur la justesse, la précision, l'adresse etc.

c.) Les arts de l'équilibre, équilibre sur divers objets, travail de placement, centrage; expériences du déplacement, gestion du risque.

d.) Les arts aériens, se repérer dans l'espace, gestion du risque, de la peur.

e.) Les arts d'expressions, clownesques, gérer les émotions, se découvrir, expérience de l'ouverture.

De ces techniques naissent des pratiques comme clown aérien, équilibriste jongleur, jongleur musicien etc. activités individuelles et collectives.

Les ateliers d'acrobatie, d'équilibre sur objet, aériens, sont des ateliers à risque ; aussi, l'initiateur devra respecter et faire respecter les consignes de sécurité.

Les adhérents devront respecter les règles de comportement définies dans le livret d'accueil.

LES OUTILS

Une fiche de progression par adhérent servira de motivation à chacun et sera remplie ponctuellement au cours d'une séance spécifique destinée à faire le point pour chacun des élèves au fil des stages ou des différents cours.

Projets spécifiques :

Pour tous les adhérents, une démonstration sous forme de petit spectacle aura lieu et sera une finalité de fin de stage.

A voir suivant les demandes si en plus des stages nous pouvons mettre en place des cours réguliers.

Voici un autre PROJET bien spécifique qui nous tient à cœur ; celui d'ouvrir l'activité cirque aux personnes handicapées et plus particulièrement sourdes et malentendantes.

Les objectifs :

- **prendre conscience** de l'environnement spatio-temporel

- **favoriser l'intégration/dé marginalisation** ! Le fait de quitter l'institution pour se rendre à l'Ecole de Cirque est déjà une démarche d'intégration qui est renforcée par le fait de pratiquer un art, comme les « autres ». En effet, les personnes handicapées et les personnes dites « normales » exercent le même art. On se côtoie, on s'observe mutuellement, on s'entraide, chacun a sa place et se respecte. C'est autant une rencontre permettant à l'« enfant « ordinaire » d'entrer dans le monde de l'enfant « extra-ordinaire » que l'inverse. L'intégration se vit également dans le quotidien de chacun. Se croiser au secrétariat est toujours une bonne occasion pour s'arrêter et discuter, d'où l'intérêt de pratiquer les ateliers au sein d'une association et non d'une institution.

Cette expérience positive est-elle similaire dans les autres projets cirque ?

- **développer la sociabilité** ! Apprendre à travailler en relation avec les autres dans le respect de chacun. Construire assurance et confiance

- **développer la conscience corporelle par le mouvement**

Apprendre à se concentrer sur ce qui se passe dans son corps

Apprendre à l'écouter dans le but de mieux le sentir, le connaître et le contrôler

- **développer l'expression et la créativité**

Utiliser son corps pour s'exprimer (langage non-verbal), stimuler l'expression libre et spontanée afin de permettre l'épanouissement de son propre mode d'expression et de créativité.

Lieu :

Le lieu mis à disposition serait à POMPIGNAN aux « Cabasses » en partenariat avec la compagnie HANA BI.

Lieu de 200 mètres carré avec une hauteur de 7 mètres. Pour que ce lieu puisse accueillir du public et des enfants, des **travaux d'aménagement** sont indispensables ; installer des sanitaires, faire deux entrées et sorties de secours entre autre.

L'accueil :

Un livret d'accueil est remis à chaque famille en début de saison,

Il contient les règles de comportement ainsi que des renseignements sur l'association **Extra show** et renseignera le lecteur sur le projet pédagogique entre autre.

La santé :

Un certificat médical de non contre indications aux arts du cirque de moins de trois mois est demandé à l'adhésion ainsi que des renseignements sur une fiche fédérale de santé. Si en

cours d'année, l'adhérent a un problème de santé important, il devra nous fournir un certificat de reprise d'activité cirque.

La sécurité :

Une prise de risque calculée est inhérente aux arts du cirque. La sécurité du pratiquant repose sur une juste appréciation de ses capacités, la mise en place d'une sécurité adaptée et l'utilisation d'un matériel fiable. Aussi chaque participant devra respecter les consignes de sécurité qui seront données par le personnel enseignant et devra les mettre en application. Dans certaines techniques, il aura une parade ou l'aide d'un initiateur afin d'aborder le mouvement sans risque (et dans certains cas il pourra parer un autre adhérent.)

La responsable pédagogique
Marion CZERWIEC